

Projet Educatif 2021-2023

Septembre 2021



Coublevie

MAIRIE de COUBLEVIE

**Le chateau
11 chemin d'Orgeoise**

38500 Coublevie

Téléphone : 04 76 67 03 48

v.monzat@coublevie.fr

COORDONNES DES PERSONNES A CONTACTER :

Mme Adrienne PERVES, Maire

M. BRICHET-BILLET, adjoint aux affaires scolaires

Mme MONZAT, responsable du service scolaire

ORGANISATEUR

L'accueil de loisir périscolaire des jours scolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire), matin, midi et soir est organisé par la commune de Coublevie.

L'ACM est géré par le service scolaire qui regroupe une trentaine d'agents chargés de l'accueil des enfants, la restauration scolaire et l'entretien des locaux.

Le service est situé à l'école d'Orgeoise, 150 chemin d'Orgeoise.

L'accueil des classes maternelles, CP à CE2 se fait sur ce site pour l'ensemble des temps d'accueil. Les classes de CM sont accueillies matin et soir sur le site de l'école du Bérard, où ils ont le temps scolaire.

DIAGNOSTIC

La commune de Coublevie fonctionne avec 2 entités bien distinctes au niveau des jeunes coubleviteains :

- un centre de loisirs des mercredis et vacances scolaires délégué à une association et rattaché au secteur associatif
- un service périscolaire (temps d'accueil du matin, du midi et du soir) géré par le service scolaire communal.

La nouvelle équipe municipale, élue en juin 2020, a souhaité impulser une nouvelle dynamique au secteur de l'enfance et de la jeunesse de la commune de Coublevie. Plusieurs projets d'envergure ont été initiés dès la rentrée 2020 dont la création d'une nouvelle école maternelle et la restructuration du site d'Orgeoise en pôle élémentaire, afin de disposer de capacités scolaires et de lieux d'accueil périscolaires en adéquation avec la croissance démographique de la commune. Un autre volet porte sur la volonté d'un rapprochement significatif des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires pour un projet éducatif cohérent à destination des jeunes coubleviteains.

Dans cette optique, le projet consiste en la mise en place d'une véritable offre d'accueil de loisirs périscolaire, jusqu'alors essentiellement limitée à une garderie, avec une professionnalisation des acteurs et un contenu attractif pour les enfants scolarisés afin de répondre aux exigences de l'agrément ACM délivré par la DDCS. Pour ce faire, il s'agit de travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire : l'école et ses enseignants, le centre de loisirs, les associations de la commune, les partenaires du territoire offrant une offre citoyenne, sportive, culturelle, artistique.

De premières expérimentations ont été mises en place dès la rentrée 2020 avec 2 activités qui ont été proposées sur l'accueil post classe, de 16h15 à 17h15 :

- Une activité « Jeux de société » sur le site du Bérard (CM1-CM2) les mardis et les jeudis animée par l'accueil de loisirs
- Une activité « Pause cartable », les lundis et les vendredis sur le site du Bérard (CM1-CM2) et les mardis et les jeudis sur le site d'Orgeoise (CP-CE1-CE2). Cette activité est encadrée par une professionnelle de l'éducation nationale.

Le projet éducatif porte sur la commune de Coublevie qui compte un seul groupe scolaire, l'école de la Grande Sure, totalisant 21 classes. Celles-ci sont réparties sur 2 sites : le site du Bérard accueillant

les CM1-CM2 dans 5 classes et l'école d'Orgeoise regroupant 7 classes de maternelle et 9 classes élémentaires du CP au CE2. Il concerne 525 enfants à la rentrée 202.

Les enfants sont accueillis le matin et le soir sur les 2 sites.

Le tableau ci-dessous, se basant sur la période septembre 2019-mars 2020 (derniers chiffres hors crise sanitaire), permet de dimensionner au mieux le projet éducatif.

Site	Enfants scolarisés	Enfants accueillis à 7h30	Enfants accueillis à 8h	Enfants accueillis à 16h15	Enfants accueillis à 17h30	Enfants accueillis à 18h30
Site d'Orgeoise - maternelle	182	4	23	84	50	7
Site d'Orgeoise - élémentaire	221	7	38	100	68	9
Site du Bérard (CM1-CM2)	156	3	15	56	32	5
Total	559	14	76	240	150	21

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

La municipalité porte un grand intérêt à la cohésion des différents acteurs intervenants auprès des enfants. Elle vise les priorités suivantes :

- Renforcer la cohérence éducative entre les différents intervenants sur le temps de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans sa réussite éducative, son développement personnel au-delà de l'apprentissage scolaire
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Développer la maîtrise de soi, la socialisation, le vivre-ensemble, le respect
- Sensibiliser les enfants à de bonnes habitudes d'hygiène de vie
- Participer à l'ouverture artistique, culturelle, manuelle, sportive et récréative
- Valoriser et soutenir la parentalité

Les principales valeurs portées dans ce projet éducatif sont :

- Le vivre-ensemble, le respect d'autrui et de la différence. L'accueil d'enfants en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement font partie des valeurs fortes de ce projet.
- La prise en compte et le respect de son environnement naturel. Plusieurs actions ont déjà été menées avec le Pays vironnais « Mon goûter équilibré et 0 déchet », mise en place d'une campagne avec pesée des déchets et installation du tri dans les classes et la cour.

- La santé et le bien-être physique et mental de tous en favorisant l'épanouissement de chacun
- L'accompagnement des enfants vers une plus grande autonomie
- Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités mais aussi leur offrir la possibilité de rêver, d'imaginer, de prendre leur temps.

Toutes les activités sont proposées par classe d'âge et donc adaptées à chacune d'elles.

L'offre d'activités publiques ou associatives en matière culturelle, sportive et de loisirs est particulièrement importante et diversifiée sur le territoire. Néanmoins, certains habitants restent éloignés culturellement, économiquement et socialement de ces pratiques.

Or, l'école est le moyen le plus efficace pour identifier tous les enfants, très tôt dans leur parcours éducatif et sans distinction sociale. Il apparaît donc particulièrement important de garantir à tous une offre de qualité dans le cadre de parcours éducatifs cohérents.

Actuellement, plusieurs enfants porteurs de handicap ou présentant des troubles du comportement sont accueillis, bien sûr à l'école, mais aussi sur les temps d'accueil de loisirs périscolaire.

PARTENARIATS

La volonté de l'équipe municipale actuelle est de fédérer les différents acteurs de la commune, actuels et potentiels.

Ce projet éducatif est basé sur les partenariats avec les acteurs locaux, Coublevitaains et du pays Voironnais. Les objectifs sont ainsi de :

- Bénéficier d'acteurs variés afin de proposer aux enfants une offre pluridisciplinaire pouvant répondre aux envies du plus grand nombre
- Bénéficier d'acteurs compétents, diplômés
- Dynamiser le tissu associatif local et le valoriser auprès des familles
- Proposer une cohérence entre actions et acteurs

Outre les 3 acteurs principaux naturels que sont l'école, le service périscolaire municipal et l'accueil de loisirs, la volonté est de créer de véritables partenariats avec un large panel d'associations coublevitaaines.

Un lien existe déjà avec 3 d'entre elles : La Dauphinoise (Eveil corporel, danse, théâtre, GRS), Palette des lumières (dessin et peinture) et Coublevie Music school (musique). Pour les activités proposées par ces associations entre 16h30 et 18h30, les agents du périscolaire accompagnent les enfants sur le lieu de l'activité. Les inscriptions des enfants à ces activités sont uniquement dans le cadre associatif.

D'autres partenariats sont à l'étude avec des prestataires du Pays Voironnais comme la médiathèque par exemple dans le cadre de leurs actions « Education aux arts et à la culture » ou pendant des manifestations phares comme *Livre à Vous*.

Enfin, un travail est envisagé avec d'autres services internes à la commune comme le CCAS notamment par l'intermédiaire de la Conseillère socio-éducative pour des projets comme « le

comptoir des familles » ou les rencontres avec les aînés de la commune. Les associations de LAPEC, parents d'élèves, et du Sou des Ecoles seront également associés sur certains projets.

Une autre volonté est bien sûr de travailler en lien avec l'école et de prendre en compte les projets d'école. Malheureusement, pour cause de crise sanitaire COVID, les écoles ont été exemptes de rédiger un projet d'école 2020-2021. Le dernier porte sur la période 2018-2020. Les grandes lignes du projet d'école pour l'année en cours portent sur les notions suivantes :

- Développer le vocabulaire, le langage au travers les différentes activités
- Améliorer le parcours citoyen des enfants (culturel, social, affectif)
- Développer les relations avec les parents (co-éducation)

CHOIX EDUCATIFS

Nous avons défini des « ambitions » déclinées en plan d'actions. Elles portent sur :

- 1- Le vivre ensemble, le respect d'autrui, des règles, du matériel
- 2- L'épanouissement personnel
- 3- L'ouverture à son environnement
- 4- L'accompagnement vers l'autonomie
- 5- L'aide à la réussite éducative

MOYENS MOBILISES

En termes de personnel, une vingtaine d'agents municipaux dédiés à l'encadrement des enfants sont mobilisés sur ces temps d'accueil :

- 7 ATSEM
- 12 animateurs titulaires du BAFA, CAPAEPE pour 80% d'entre eux

Un budget communal est dédié à la mise en place de ce projet éducatif afin d'acheter du matériel pédagogique approprié, des jeux de société, du matériel de travaux manuels, activités créatives...et de financer des intervenants afin de varier l'offre proposée. Celui-ci est estimé à 22 000 euros pour l'année 2022.

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour les activités proposées à la rentrée 2021 :

- un planning est établi par période. Périodicité des cycles : 6 à 7 semaines selon le calendrier scolaire (période entre chaque vacances scolaires).
- Délai d'inscription : semaine précédant les vacances scolaires pour la période suivante.
- La seule contrainte est que les enfants inscrits à une activité ne peuvent pas partir avant 17h30 (fin de la séance).

Le tarif par cycle ou par séance varie en fonction du quotient familial (selon la grille présente dans le règlement intérieur en vigueur) : aucun supplément ne sera facturé pour les activités encadrées.

10.4 Tarifs

Garderie du matin : 0,40 € le 1/4 d'heure

Garderie de midi : 0,40 € le 1/4 d'heure

Garderie du soir	Quotient familial	Prix à la 1/2 heure	Quotient familial	Prix à la 1/2 heure
	0 à 200	0,40 €	1201 à 1400	0,47 €
	201 à 400	0,40 €	1401 à 1600	0,47 €
	401 à 600	0,42 €	1601 à 1800	0,50 €
	601 à 800	0,42 €	1801 à 2000	0,50 €
	801 à 1000	0,45 €	2001 à 3000	0,55 €
	1001 à 1200	0,45 €	> 3000	0,60 €

Les inscriptions se font par le portail famille comme chacune des prestations des temps d'accueil périscolaires.

BILAN - EVALUATION DU PROJET

Le Projet éducatif 2021-2023 de Coublevie sera évalué à plusieurs niveaux avec des rencontres régulières avec les différents partenaires.

- o Avec les intervenants

Une réunion avec les partenaires encadrants les activités aura lieu à la fin de chaque période pour réaliser le bilan de la période écoulée et évoquée la suivante : renouvellement ou pas de l'activité, adaptation éventuelle des effectifs, changement de créneau, de lieu, de classe d'âge...

- o Le comité de suivi :

Un comité de suivi va être instauré d'ici la fin de l'année 2021. Il comportera des représentants des intervenants (3 ou 4 structures), des familles (2 représentants), des élus de la commission scolaire (2 représentants) et des techniciens du service périscolaire (2), du centre de loisir (1) et de l'équipe enseignante (1) soit 10 à 12 membres.

Il aura pour objectif de faire remonter les problématiques rencontrées et de proposer des améliorations pour les périodes suivantes. Il se réunira une fois par trimestre.

A la fin de chaque année scolaire, il sera proposé aux familles un questionnaire de satisfaction à compléter pour nous permettre d'améliorer l'organisation, le contenu...

MODALITES D'INFORMATION

Plusieurs informations sont communiquées régulièrement aux parents via différents supports :

- * le nouveau journal collaboratif de l'équipe éducative de Coublevie (Enseignants, mairie, centre de loisirs), Le Coubl'Info Junior

- * des courriers

- * des mails via le portail famille
- * des affichages aux entrées des écoles

le 15/11/2021



Adrienne PERVÈS
Le Maire

